Studii de lingvistică 10, 2020, 79 - 97

Ce dans les incises en français médiéval (12e s. -16e s.)

The use of *CE* in quotative frames in medieval French

Daniéla Capin[1]

Abstract: This study explores the use of the item *CE* – translated variously in English by *this*, *that* or *it* – in medieval quotative frames. It investigates the gradual decrease in the attested occurrences of the item and proposes two hypothesis in order to explain it: i) *CE* may be considered a mark of orality contributing to the emphasis of the formal structures in medieval literary texts; ii) *CE* may be an empty form, residue of ancient constructions like those attested in sentences showing the same variation (*CE*/ Ø) during the medieval period – *i.e.* the complement clause, the sentential appositive relative clause, the adverbial clause. Thus, the study shows how an invariant term – *CE* – according to the different syntactic frames it applies, can be characterized by a « varying geometry ».

Key words: demonstrative pronouns, quotative frame, anaphor and anaphora, cataphor and anaphora, marks of orality.

1. Introduction

Cette étude[2] est consacrée à un phénomène qui a partie liée avec le statut de *ce* en français médiéval : dans les incises, la séquence Verbe + Sujet (exprimé ou non-exprimé) peut être réalisée avec ou sans *ce*. Les exemples suivants illustrent cette alternance : (1) à (5) notent *ce* + verbe *dire* + S nominal ou pronominal ; dans les exemples de (6) à (10) la séquence *dire* + S nominal ou pronominal n'est pas précédée par *ce* :

(1) …et li autres dist que suens iert / li destriers veirs, que plus n'an quiert / de trestot le gaaing avoir ; / li tierz dist qu'il avroit le noir ; / « Et je le blanc », *ce dist li quarz* ; / li quinz ne fu mie coarz, / qu'il dist qu'il avroit le destrier /et les armes au chevalier… (Chrétien de Troyes, *Erec*, éd. Kunstmann, v. 2943-2950, 1170, BFM)

(2) Dist l'uns a l'autre : « Atendomes Charlon, / Car nostre esfors

[1] UR LILPA 1339/*Scolia*, Université de Strasbourg ; dcapin@unistra.fr.

[2] Je remercie les relecteurs anonymes. Leurs remarques m'ont permis d'améliorer sensiblement ce texte.

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

n'i vaudroit .i. bouton. / − Vos dites voir, *ce dist rois Salemon*, / Contre .i. des nos sont il .xii. gloton ». (*Aspremont,* éd. Suard, v. 3234-3237, 1190, Frantext 2019)

(3) …e issi puet estre engendrez. » / « Rei, *ço dist Merlin*, mandé m'as ; / Que me vuels, pur quei me mandas? » (Wace, *Le Roman de Brut,* éd. Arnold, v. 7456-7458, 1155, Frantext 2019)

(4) Quant Lambert voit son oncle, haultement lui crïa : / « Par ma foy, *se dit il,* malvais oncle chy a, / quant herbegiéz cellui qui mon pere tüa… » (*Les enfances de Doon de Mayence*, éd. Pinvidic, v.2984-2986, 13e s., Frantext 2019)

(5) … sy le debvés amer autant que corps et ame. « Certes, *ce dist Sardine*, de vouer moult me plest…» (*Ysaÿe le Triste,* éd.Giacchetti, 290, 1449, Frantext 2019)

(6) Qant Charles ot le conseil antendu : « Naymes, *dist il*, benoiez soiez tu ! Li tuens consauz m'a grant mestier eü. (*Aspremont*, éd.Suard, v. 86-88, 1190, Frantext 2019)

(7) « Donez le moi, fet la pucele. / – Volentiers, *dit il*, dameisele. » / Et lors s'abeisse et si le prant. (Chrétien de Troyes, *Lancelot,* éd. Kunstmann, 32c, v.1389-1391, 1181, BFM)

(8) Trest a consoil o soi plusors. / « Baron, *dist il*, parlez a moi, Vos qui Artur amez de foi. » (Wace, *Le Roman de Brut*, éd. Arnolt, v .3420-3432, 1155, Frantext 2019)

(9) Li mesajes cortois et prous / Mauprïanz respont humlement : / « Dame, *dist il*, tant humblement / com plus puet Eneas vous prie… » (*Le Roman d'Enéas*, éd. Salverda de Grave, 1160, BFM)

(10) « Dieux, *dist Ysaÿe*, je ne vous vey oncques mais dormir, qui vous meut ? » (*Ysaÿe le Triste*, éd. Giacchetti, 65, 1449, Frantext 2019)

Faut-il considérer *ce* dans les constructions qui l'attestent comme un démonstratif ? Sinon, quel est son statut ? Quelles sont les différences qui distinguent les constructions ? Sont-elles dépendantes d'autres facteurs, par exemple de la variation temporelle, des types des *verba dicendi*, du statut du sujet, etc. ? Au cas où les différences n'existent pas ou sont minimes, comment expliquer la présence de *ce* et, par la suite, sa disparition ?

Avant de commencer, quelques précisions terminologiques s'imposent.

2. Précisions terminologiques

L'incise en français moderne a bénéficié de beaucoup d'études. A l'occasion d'un projet récent – l'ANR PRO-GRAM (2006-2010)[3] –,

[3] Projet sous la responsabilité de Jean-Marie Marandin et Maria Paola D'Imperio.

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

les chercheurs ont postulé plusieurs types d'incises, distinguant des *incises de citation*, des *incises ordinaires* et des *incises de discours rapporté*, ces dernières doublées des étiquettes incises *initiales*, *médianes* et *finales*, en suivant les travaux sur la citation et, plus particulièrement, Clark et Gerrig (1990) et Davidson (1984). Cette multiplication[4] se justifie par le statut complexe de la citation qui englobe non seulement le discours direct, mais aussi des îlots textuels et des citations dans une autre langue. Dans le projet ANR mentionné, le terme *incise de citation* couvre les incises qui apparaissent pour introduire un Discours Direct (DD), alors que les chercheurs en linguistique textuelle préfèrent utiliser les termes de *discours citant, fermant* et *incise* (Maingueneau 1991) ; ils réservent le terme d'*incise ordinaire* à des constructions avec un verbe « recteur faible » (Blanche-Benveniste 1989, Blanche-Benveniste et Willems 2007) ou verbe parenthétique (Urmson 1952), soit à ce que l'on désigne, de manière plus traditionnelle, d'*incidente.* Depuis l'ouvrage fondateur de Cerquigligni (1981), une grande majorité d'études consacrées aux marques du discours rapporté dans la langue médiévale suivent son choix terminologique : utiliser *prolepse* pour le discours citant avant le DD et *analepse* pour l'incise ou le discours venant à la suite du DD[5]. Etant donné que l'objectif de cette étude n'est pas de signaler les stratégies énonciatives et les procédés utilisés par les auteurs pour faire parler leurs personnages ou pour faire comprendre que le personnage parle (Denoyelle 2010 : 11, Perret 2006a et b), j'utilise, dans ce qui suit, les termes plus traditionnels d'*incise* et *incidente* (Riegel *et al.* 1994 : 460-462 [2007 : 707]), l'incidence étant la caractéristique commune des deux configurations. Ainsi, les observations qui suivent distinguent, en premier, *l'incise d'annonce* ou *initiale* soit un énoncé équivalent au *discours citant* de la linguistique textuelle ; vient ensuite *l'incise de rappel*, ou *médiane*, pour noter l'incise canonique, insérée entre deux énoncés au DD et, enfin, *l'incise finale* ou *discours fermant*. Cette tripartition insiste sur la place des constructions ; or, la portée de *ce* est liée à sa place dans l'énoncé. La délimitation de l'*incidente* est discutée dans la section 3.4.

3. Alternance *ce* / Ø : inventaire des structures

L'inventaire qui suit montre que la variation *ce* / Ø ne concerne pas seulement les *incises médianes*, comme pourraient le laisser croire les exemples de l'introduction : elle est attestée également dans le cas des *incises initiales*, des *incises finales* et dans les incidentes.

[4] Les travaux du groupe *Ci-dit* attirent l'attention sur cette multiplication des étiquettes « dans la jungle des discours rapportés », formule reprise également par Kleiber et Vuillaume (2005).
[5] Voir Marnette (2006 : 39).

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

3.1 Dans *l'incise initiale* (*d'annonce*), soit *en discours citant*

Le fait est bien connu, presque banal : les textes médiévaux sont accessibles essentiellement à travers les éditions critiques, ponctuées conformément aux règles modernes. Dans beaucoup de manuscrits, la ponctuation est réduite au strict minimum[6]. Par conséquent, la distinction entre une *incise initiale*, *médiane* et *finale* ne doit pas se faire uniquement par la prise en compte de la ponctuation, puisque celle-ci est l'œuvre de l'éditeur moderne ; elle nécessite l'observation d'empans textuels suffisamment larges pour justifier le classement.

Dans la majorité des cas, la variation *ce* / Ø concerne le verbe *dire*. Sur les 1002 occurrences de *fait il* attestées dans le corpus prédéterminé Ancien Français de Frantext 2019, aucune n'est précédée par le démonstratif[7]. De même, on y trouve quelques rares cas d'*incises médianes* avec le verbe *répondre*, précédé par *ce* (ex. 11-13) ; ils ne dépassent pas le 13e s[8].

(11) – Gauvains, par itel mesprison, / que qu'il m'an deüst avenir, / voldroie ores ton cuer tenir de ton vantre an mes. ii. mains. / – Or oi ge, *ce respont Gauvains*, /.i. proverbe que l'an retret, / que l'an dit : de bien fet, col fret. (Chrétien de Troyes, *Perceval,* éd. Lecoy, v.6848-6855, 1178, Frantext 2019)

(12) La sist Orable, la dame o le cler vis ; / ele est vestue d'un peliçon hermin / Et par desoz, d'un bliaut de samit, / estroit a laz par le

[6] Le texte médiéval est le résultat de l'intervention de trois individus – le copiste, le rubricateur, l'enlumineur. En théorie, chacun utilise une ponctuation, une série de figures et de symboles qui s'organisent en code complexe, fonctionnant sur trois niveaux : le niveau du mot, le niveau syntaxique et le niveau textuel ou métaphrastique. La ponctuation de mots comprend la séquenciation ou segmentation graphique (les signes diacritiques, l'apostrophe, le trait d'union, les majuscules, etc.) La ponctuation syntaxique et énonciative comprend des signes appelés *positurae* ou *distinctiones* par les théoriciens de la ponctuation latine. La ponctuation métaphrastique ou ponctuation du texte comprend la disposition du texte sur la page, les lettrines et *les notae sententiarum* ou *notulae librorum* – on y dénombre l'astérisque, la croix potencée et la *manicule*, qui servaient l'agencement du texte ; le *diple* pour noter des citations, par la suite remplacé par des barres doubles ou virgules doubles ; le *paragraphus* et la *positura* pour indiquer le début et la fin d'un paragraphe ou séparer les arguments des adversaires dans un dialogue ; le pied de mouche ou C barré (abréviation de *capitulum* 'début'), souvent en concurrence avec K (de kappa), servait à attirer l'attention sur un passage, mais aussi à introduire des tours de paroles ; des lettres extraposées servaient à attirer l'attention sur un passage particulier. A ceci s'ajoutent les phrases insérées par les rubricateurs (le plus souvent en rouge) ou par les copistes. Elles ont une fonction délimitative. Toutefois, tous ces moyens ne sont pas toujours utilisés ; ainsi, dans le cas des incises, le plus souvent, aucune marque extérieure ne permet de délimiter les discours.

[7] Cela confirme les relevés et analyses de Ponchon (1994 : 375).

[8] On dénombre cinq *incises médianes* avec le verbe *répondre* dans la BFM 2019. L'exemple le plus tardif vient de *Bérinus* (ca.1370). De même, sur l'ensemble des textes du Nouveau Corpus d'Amsterdam 3, on trouve 16 occ. d'*incises médianes* avec *ce respont + S*, face à 1050 occ. *respont + S*.

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

cors qui bien sist. / Voit la Guillelmes, tot le cors li fremist. /« Dex, *dist Guillelmes*, ceanz est Paradis ! / – Se Dex m'aïst, *ce respont Guïelins*, / Ge esseroie toz jorz volentiers ci ; / ja n'i querroie ne mengier ne dormir. (*Prise d'Orange*, éd. Regnier, p.71, 1200, Frantext 2019)

(13) Volras m'i tu mener ? – Je non, / *ce li respondi li vaciers* ; / qui me donroit plain .ii. mostiers / de fin or, n'iroie jo là. (*Vengeance Raguidel*, éd. Roussineau, p. 7, 1200, Frantext 2019)

Les relevés permettent de noter deux cas :

- l'alternance *ce* / Ø (avec le verbe *dire*) concerne seulement les cas où *ce dist* ou *dist* se trouvent en début absolu. Le sujet est exprimé soit par un nom commun (Nc), soit par un nom propre (Npr), soit par un pronom (Pr) ; il peut être anté- ou post-posé au verbe :

(14) *Alixandres demande* : « Sont il ja deffïé? » / *Ce dist Antigonus* : « Par mal somes sevré.» / Lors commande li rois que tuit soient armé… (Alexandre de Paris, *Le Roman d'Alexandre*, branche 2, éd. Armstrong *et al*, p.119, 1180, Frantext 2019)

(15) *Dist li vilains* : « Or oi bon plait. / Par ou entrastes vos ceanz ? / par ou venistes ça dedanz? » / *Ce dist Renart* : « Por destanprer / ceste tainture et atemprer ; / c'est la costume de Paris. » (*Le Roman de Renart*, branche 1, éd. Roques, p.79, 1180, Frantext 2019)

(16) A tant es Sarrazins parmi le pré herbu. / Moult demainent grant noise li cuvert mescreü. / *Dist Gautiers de Toulouse* : « Franc baron esleü, / Veez com Turc akeurent delez cel val fueillu… » (Adenet le Roi, *Beuvon de Conmarchis*, éd. Henry, v. 343 -348, 1271, Frantext 2019)

(17) *Cil dist* : « Biau sire, non ferez. / Deux jors ou trois vos remandroiz […] / Bien saichiez, ja ne finerai / Jusqu'atant que j'avré trovee / La cort qui est si renonmee, / A Callion ou a Guicestre. » / *Percevaux dist*: « Ce ne puet estre / Que por nule riens remainsisse, / Ne que plus lonc sejor feïsse; Mais remenez se vos volez. / Huit jors toz antiers sejornez/ et puis vos metez a la voie. (Wauchier de Denain, *Deuxième continuation Perceval*, éd. Roach, p.97, 1210, Frantext 2019)

- certaines *incises initiales* commencent par *et*. Dans ce cas, *ce* n'est pas attesté. Le plus souvent *et* est le seul introducteur du discours ; les cas où *et* est suivi par un adverbe étant plus rares (18 et 19). Suivi ou non par un adverbe, *et* fonctionne à la manière d'un marqueur discursif : il s'agit d'un *et* « de relance » (Capin et Badiou-Monferran 2020 : 153-193). A l'initiale de l'énoncé, *et* conjoint des énoncés sans lien implicatif (18, 19 et 21) ; il sert à baliser le tour de parole, à noter le changement de locuteur ; il est omissible. Dans

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

d'autres cas, plus rares, son emploi note une superposition des valeurs : ainsi en (20), la présence des verbes *parler* et *dire* incite à y déceler une valeur connective, régulière dans les binômes synonymiques, à laquelle s'adjoint une valeur procédurale « de relance ».

Quel que soit le cas, le sujet est mobile et son expression n'est pas obligatoire (20 et 21) :

(18) *Et dist li apostres* : « Cil qui veulent bien vivre a Jhesu Crist souffreront persecucion ». *Et ailleurs dit il* : « Je ne quier pas plaire aus hommes : se je pleuse encore aus hommes, je ne feusse pas sergent de Jhesu Crist ». *Et David dist* : « confonduz sont cil qui plaissent aus hommes, pour ce que Dieu les a en despit ». (Jean de Meun, *La vie et les Epistres*, éd. Hicks, 43, 1290, Frantext 2019)

(19) Que je vos di de Perceval / Qu'i[l] santi l'autre chevalier / lasser et molt afebloier. / Qant le santi, lors le hasta, / Et si duremant le greva / Qu'a force reüser lou fist. / *Et lors li Sires dou Cor dist* : / « Ostez, amis, ne m'adesez! / Ne vostre non ne me celez, / Car, s'il vos plaist, jo voil savoir. » (Wauchier de Denain, *Deuxième continuation de Perceval*, éd. Roach, p.66, 1210, Frantext 2019)

(20) Et est alez tout droit au dois, / Si a parlé conme cortois / *Et dist* : « Bons rois, Diex beneïe Vos et la vostre compeignie. » (Wauchier de Denain, *Deuxième continuation Perceval*, éd. Roach, p.31, 1210, Frantext 2019)

(21) Qant Gauvains l'ot, molt an fu liez / *Et dist*: « Amis, tres bien saichiez/ Que je ne vos reconnoissoie, / Et que de vos ne me gardoie. » (Wauchier de Denain, *Deuxième continuation*, éd. Roach, p.78, 1210)

3.2. Dans l'*incise médiane* ou incise de DD

Deux exemples – (22) et (23) – viennent compléter la liste des exemples cités dans l'introduction :

(22) « Conment avez a non, biaus amis? » *ce dist Guis.*/– « Clarïons, *fait il*, sire, ainsi me fu nons mis… » (Adenet le Roi, *Buevon de Conmarchis*, éd. Henry, p.70, 1271, Frantext 2019)

(23) Rois Arragon a Guillelme apelé ; / Dejoste lui l'assiet lez un piler, / Enz en l'oreille li conseilla soëf : / « Frans Turs, *dist il*, or m'en di verité … » (*La Prise d'Orange*, éd. Regnier, p.66,1200, Frantext 2019)

Dans quelques très rares cas, le sujet est non-exprimé :

(24) Mes de moi et de toi ne va / Pas ainsi. – Certes, *dist*, si fait. (Guillaume de Digulleville, *Extrait du Pèlerinage de l'âme*, éd. Electronique ATILF, 134a, 1358, Frantext 2019)

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

(25) …et Socrates li respondi : « Soies, *dist*, aussi comme tristes ». Certes, quant les meschans sont tourmentez d'envie, il veullent que les autres soient participans de leur misere. (D. Foulechat, *Le policratique de Jean de Salisbury*, Livre VII, éd. Brucker, 218a, 1372, Frantext 2019)

Une première conclusion s'impose : la postposition du sujet est systématique dans cette configuration. La présence ou l'absence de *ce* ne peut donc pas être corrélée à la postposition du sujet. Pendant le Moyen Français (1350-1550), l'usage de *ce* semble diminuer. Le corpus préétabli Frantext Préclassique (1550-1649) offre 315 *dit il* en face de 5 occ. *ce dit il*, dont seulement une correspond à l'*incise médiane*, les autres relevant de l'*incise finale* et de l'incidente.

3.3. Dans l'*incise finale*

Ce apparaît en alternance avec un adverbe. La postposition du sujet est majoritaire, mais non exclusive (26) :

(26) « … Et tost fu sa chevalerie / Par un petit nain resortie. » / *Einsint li rois Artus disoit*. / Kex plains de mautalant estoit, / Ne sot respondre mot au roi. (Wauchier de Denain, *Deuxième continuation de Perceval*, éd. Roach, p.430, 1210, Frantext 2019)

(27) « Ha! Dex, or criem ge que nos aions par tens soufrete / de lui. » *Issi dist li rois en alant*. Cil qui le cors devoient conduire chevauchierent / tout le jor entier… (Wauchier de Denain, *Deuxième continuation de Perceval*, éd. Roach, p. 98, 1210, Frantext 2019)

(28) A ceste parole out grant bruit : / « Bien dit, bien dit! » *ço dient tuit*. / Dunc firent le rei amener. / Si l'unt fait devant els ester. (Wace, *Le Roman de Brut*, éd. Arnolt, 34, 1155, Frantext 2019)

3.4. Dans l'incidente

Etroitement liée à la question des actes d'énonciation, de la polyphonie et de la voix auctoriale, l'incidente est parfois difficile à distinguer des incises, en particulier de *l'incise médiane*. La multiplication des étiquettes (cf. 1.) est en partie responsable de cela. En français moderne standard, les incidentes et les *incises médianes* partagent un certain nombre de propriétés : dans les deux cas : i) le verbe est le pivot de l'expression ; ii) l'expression a une autonomie prosodique[9] ; iii) le sujet est exprimé ; iv) comme l'*incise médiane*, l'incidente peut occuper

[9] Les éditeurs ont souvent recours à des marques typographiques, comme les parenthèses. Cette solution est caractéristique pour les éditions de la période du Moyen Français et du Français Préclassique. C. Segre l'adopte dans son édition de la *Chanson de Roland* (2003 : 31, 223).

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

la place médiane de l'énoncé ; v) l'incise et l'incidente représentent des ruptures énonciatives. Elles diffèrent par les points suivants : i) le sujet des *incises médianes* est toujours inversé, alors que l'inversion dans les incidentes est moins fréquente et concerne essentiellement des groupes figés – verbe *parenthétique* + S pronominal impersonnel (*paraît-il, semble-t-il, dit-on*, etc.) ; ii) les incidentes peuvent contenir un complément pronominal anaphorique ; iii) l'incidente peut apparaître en début d'un énoncé non-initial (*Pierre est venu et,* semble-t-il*, sera convoqué par le directeur*), mais ne peut pas occuper le début absolu d'un énoncé ; iv) l'incise peut suivre une interjection, une onomatopée, un marqueur discursif ou un terme d'adresse (TA), alors que cela ne se produit pas avec les incidentes ; v) la prise en charge illocutoire de l'énoncé qui les précède est différente dans les deux cas, par conséquent, les maillons des chaînes de référence ont une distribution différente. Ainsi, les liens de coréférence dans *Mon oncle, Paul$_a$ le dit, répond toujours à son$_a$ appel* diffèrent de ceux dans *Mon$_a$ oncle, dit Paul$_a$, répond toujours à son appel*.

Les configurations médiévales ajoutent à ceci une différence supplémentaire – le sujet n'est pas toujours exprimé, comme on le voit dans l'exemple suivant :

> (29) Iert i sis niés, li quens Rollant, *ço crei*, / E Oliver, li proz e li curteis. (*Chanson de Roland*, éd. Moignet, v.575-576, début 12^e s., Frantext 2019)

Afin de poursuivre l'inventaire dans la plus grande cohérence, seules les incidentes basées sur le verbe *dire* sont prises en compte dans ce qui suit. Cependant, ce choix entraîne une nouvelle difficulté pour la détermination du statut de la configuration, puisque ces constructions sont attestées, le plus souvent, dans des passages hybrides, assimilés au discours indirect libre[10]. L'hétérogénéité vient de la combinaison entre l'énoncé au discours indirect libre et son association avec une incidente. Jusqu'au 15^e s., cette incidente (au sens étymologique du terme) est composée majoritairement de *ce* + verbe *dire* + S exprimé ou S non-exprimé. Ce dernier cas de figure est illustré dans les exemples (30 à 34) :

> (30) Kant Aschanius l'aperçut, / Venir fist ses sortisseors / E ses sages devineors ; / Par els, *ço dist*, vuleit saveir / Kel enfant deit la dame aveir. (Wace, *Le Roman de Brut*, éd. Arnolt, p.11, 1155, Frantext 2019)

> (31) Jamais cens lui ne ce verroient / En bataille ne en estour, / Qu'il font de li chastel et tour. / A li s'asennent et ralient, / Car c'est

[10] Pour la question de « l'hybridité », voir Authier-Revuz (1992 et 1993) et, plus récemment, Bonami et Godard (2008 : 2409-2418).

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

lor estandars, *ce dient.* / C'est cil qui dou champ ne se muet… (Rutebeuf, *Ouvres complètes*, éd. Zink, p 132, 1249, Frantext 2019)

(32) Quant il ad la parole oïe, / Ducement la dame mercie : / Od li sujurnerat, *ceo dit.* / En estant s'est dreciez del lit, / Celes li aïent a peine.(Marie de France*, Guigemar,* éd. Koble et Séguy, v.358-363, 1180, Frantext 2019)

(33) La roÿne le fist, *ce dist en la leçon*, / Qui par sa grant biauté deçut roy Salemon. (Alexandre de Paris, *Le Roman d'Alexandre*, éd. Armstrong *et al.*, p.44, 1180, Frantext 2019)

(34) A son repaire s'en retorne, / Son enfant mout regrete et plaint. / A Nostre Dame se complaint ; / Mort vieut, *ce dit*, et mort guoleuse. / A Nostre Dame se doleuse: / « Douce dame sainte Marie, / Fait la lasse, fait l'esmarie, / Soiez garde de mon enfant. (G. de Coinci, *Miracles de Notre- Dame*, éd. Koenig, t. 2, p. 51, 1218, Frantext 2019)

Le sujet exprimé peut être :
- un sujet nominal :

(35) De sa fame est chascuns hons chiés, / *Ce dit sainz Polz, qui le devise,* / Si con Diex chiez de Sainte eglise, / Et ausi, selonc les escris, / Amer la doit com Jhesu Cris (G. de Coinci, *Miracles de Notre-Dame* 3, éd. Koenig, p.306, 1218, Frantext 2019)

- un sujet pronominal :

(36) Bien doit avoir le cuer noirci / Quant por un peu d'oneur terrestre / A renoié le roi celestre / Et au maufé vendue s'ame. / ainz n'eurent mais si fier visdame, / *Ce dïent tuit par la cité.* (G. de Coinci, *Miracles de Notre-Dame* 1, éd. Koening, p.85, 1218, Frantext 2019)

(37) Chascun a blanc hauberc et confanon, / Et clere espee et bon elme roont, / Escu et targe et lance o le penon ; / Destriers ont bons, toz les meillors do mont, / En tote l'ost n'ot meillor *ce dit on.* (*Aspremont*, éd. Suard, v. 9039-9043, 1190, Frantext 2019)

(38) « Vilains, fet il, ansaigne moi, / qui l'asne mainnes devant toi, / la plus droite voie a Carduel ; / Le roi Artus, que veoir vuel, / qui fet chevaliers, *ce dit an.* » (Chrétien de Troyes, *Perceval*, éd. Lecoy, 364b, 1181, Frantext 2019)

Comme indiqué plus haut, les attestations avec le démonstratif diminuent avec le temps : les textes du 16e s. offrent majoritairement des constructions sans *ce* :

(39) S'il avoit soif il demandoit à boire à ma femme, la remerciant assez doulcement (advisez je ne m'en doutois point) disant qu'elle prenoit beaucoup de peine, et qu'il la serviroit le jour de ses nopces, puis, se tournant vers moy, me monstroit un couteau, un

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

> chaussepié qu'il *(disoit-il)* avoit achapté à Marsille Seichault, me demandant en conscience s'il estoit point trompé. (N. du Fail, Les *Baliverneries d'Eutrapel*, éd. Milin, p.675, 1548, Frantext 2019)

Dans les incidentes prototypiques (*alias* celles basées sur des verbes comme *penser* ou *croire*), *ce* semble également majoritaire jusqu'au 16e s. Une étude de Glikman et Schneider (2018 : 326) confirme ces observations : sur 301 parenthétiques avec *cuidier* relevées dans un corpus allant des premières attestations jusqu'à 1600, 151 sont construites avec *ce* contre 68 sans *ce*.

> Quelles sont les conclusions de cet inventaire ?
> - Entre le 12e et le 16e s., l'*incise initiale* offre trois modèles dominants : elle est introduite soit par *ce*, soit par *et* « de relance », soit par la construction Sujet + *dire* ou *dire* + Sujet. *Ce* n'est donc pas corrélé à la position du sujet.
> - L'*incise médiane* offre deux schémas : *ce* +*dire* + Sujet en alternance avec Ø + *dire* + Sujet. Le sujet étant toujours postposé, la présence de *ce* ne détermine donc pas la place du sujet. Dans quelques cas rares, le sujet n'est pas exprimé. Leur faible fréquence ne justifie pas la prise en compte de cette configuration dans l'évolution de la construction.
> - Dans l'*incise finale*, deux modèles dominent : *ce* + *dire* + S (à l'instar d'un des modèles de l'*incise médiane*), alternant avec un adverbe + *dire*, précédé ou suivi par le sujet.
> - Enfin, jusqu'au 16e s., l'*incidente* offre essentiellement le modèle *ce* + *dire* + S, soit un modèle commun avec l'*incise initiale*, *médiane* et *finale*. Progressivement, *ce* va disparaître de la construction et sera remplacé par un objet pronominal (*le*). Aucun exemple n'a cependant pas pu être relevé dans les textes étudiés.

On le voit : pendant la période médiévale, *ce* est présent dans toutes les configurations, mais il est majoritaire seulement dans l'incidente. A l'inverse, en Français Moderne standard il est peu attesté dans cette configuration. Avait-il un rôle dans la langue médiévale et, si oui, comment expliquer son apparition et sa disparition ?

Un retour aux configurations latines pourrait apporter un début de réponse.

4. Modalités d'insertion du discours en latin

En latin, les paroles rapportées, *alias* l'*oratio recta*, sont considérées comme asyntaxiques (Bodelot 2007, Ernout et Thoams 1964, Fruyt 1996, Marouzeau 1953, Perrochat 1932, Rosèn 2015), car

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

elles permettent de négliger les considérations de temps, de mode, de personne et réduisent l'expression des rapports et des dépendances à son minimum. Les spécialistes, fidèles à la grammaire de Quintilien, distinguent parmi les éléments hors structure : l'exclamation et l'interjection (au *nominativus pendens*) ; l'apostrophe (au *vocatif*) ; la parenthétique (désignée par *interpositio, interclusio, interjectio*, dans la terminologie de Quintilien) ; et les paroles rapportées au DD. Ces dernières peuvent être annoncées par un verbe de dire (*verba loquendi*) – *adiecit, exclamat, ut audivit* – et par une construction comme *at ille.* Parfois, elles ne sont pas introduites ; pour les noter, la langue se sert d'une série de moyens de nature très diverse. Ainsi, dans l'exemple suivant, Rochette (2007 : 265-291) voit une opposition entre l'indicatif du récit et le nominatif de *esurutio* 'famine', laquelle signale, selon lui, le changement du régime énonciatif :

(40) ima annum *esuritio* fuit (*Cena Trimalchionis*, 44, 2, cité et traduit par B.Rochette : « Depuis un an déjà, c'est "*la famine*" »)

Le moyen le plus fréquent pour indiquer les paroles reste la proposition *inquit* ; elle présente l'avantage de signaler tout type d'énoncé – exclamatif, interrogatif, jussif, assertif. *Inquit* apparaît après un énoncé au DD – complet ou partiel, souvent enrichi par *et* « de relance » :

(41) Trimalchio autem miti ad nos uultu respexit et « uinum » *inquit* « si non placet mutabam » (*Cena Trimalchionis*, 48, 1 cité et traduit par B. Rochette, « Trimalcion, l'air radouci, se tourna vers nous et "le vin" dit-il, "s'il ne vous plaît pas, je le ferai changer" ».

Aucune co-occurrence de la proposition *inquit* avec un démonstratif n'est signalée par les spécialistes.

La situation change en latin tardif. Pour signaler le début du DD, on trouve i) des subordonnées après *cum*, ou ii) des répétitions de verbes de *dire*, comme dans :

(42) Cumque uterque cum aequetis hy duo congressione priliae in inuicem propinquarint, Aeraglius *ait* ad patricium, quem emperatore Persarum Cosdroae stemabat, *dixit.* (*Fredeg.* 4, 64, 152, 20, trad. O. Devillers et J. Meyers, cité par M. Gayno (2015 : 39) : « L'un et l'autre, sur son cheval, se rapprochaient tous deux pour se rencontrer au combat, quand Héraclius *dit* au patrice, qu'il le prenait pour Chosroès, l'empereur des Perses, *[il dit]* »)

La redondance est également visible dans l'usage d'un *verbum loquendi* + *dicens* (par ex. *locuta est dicens, iubet dicens, exclamat dicens, proclamabat dicens, ait dicens*). Son rôle en tant que marque d'oralité est évident.

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

L'*incise médiane* est signalée régulièrement par un *verbum loquendi* :

(43) Cum autem Chlodouechus rex apud Parisius moraretur, misit clam ad filium Sigyberthi, *dicens* **:** « Ecce ! pater tuus senuit et pede dibile claudicat. Si illi », *inquid*, « moreretur, recte tibi cum amicitia nostra regnum illius reddebatur ». (Greg.-Tur. *Hist.* 2, 40, 89, 12-90, 1, base LLT : Pendant que le roi Clovis séjournait à Paris, il envoya un message en secret au fils de Sigebert *disant* : « Voici : ton père vieillit, et il boite de son pied malade. S'il, *ajouta-t-il*, mourait, son royaume te reviendrait de droit ainsi que notre amitié ».)

(44) Illo quoque e contrario uiriliter haec *negante* : « Adferte », *inquid* « infantem ad me ». (Greg.-Tur. *Hist.* 2, 1, 37, 25-26, Base LLT : « Mais lui, au contraire, *niait* ceci énergiquement : Apportez-moi, *dit-il,* l'enfant. »)

Seules les incises finales utilisent des démonstratifs : on se sert des neutres *haec*, nom. pl. ou *his*, abl. pl. dans des constructions comme *haec eo loquente*, ou bien *his dictis*, parfois *his dicta*, ou *post haec*.

Il est clair, au bout de cet aperçu rapide, que *ce* de l'*incise médiévale* n'est pas le descendant direct d'une construction latine : il est « héréditaire » seulement dans l'*incise finale*. À l'opposé, la pratique de réduplication verbale se maintient : on voit fréquemment, dans les exemples précités, des reprises, des répétitions de verbes de parole (4, 9, 20, 25).

5. Vitalité, statut référentiel, fonction de *ce*

On l'a déjà signalé (cf. 3.1) : *ce* est d'emploi contraint, puisqu'il semble réservé aux constructions avec le verbe *dire* ; il n'apparaît pas avec *faire* et seulement très rarement avec *répondre*. Les tableaux qui suivent illustrent la variation dans les *incises médianes*, par siècle, du 12e s. au 15e s., sur la base des attestations de Frantext 2019 : d'une part, les incises avec *ce*, d'autre part les incises sans *ce*. Les résultats tiennent compte du type de Sujet – Pr, Nc, ou Npr.

Période	*Ce (ceo, ço, chou, se, cio)* + dire + S			dire + S		
12e s.	*Ce* dit +Pr	*Ce* dit+Nc	*Ce* dit+Npr	Dire +Pr	Dire + Nc	Dire + Npr
	7	23	68	262	129	389
TOTAL	98			780		

Tableau 1 : Configurations *ce dit* + *Sujet* vs *dit* + *Sujet* entre 1100 et 1199 (26 textes, 960988 mots)

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

Période	*Ce (ceo, ço, chou, se, cio)* +dire + S			dire + S		
13e s.	*Ce* dit +Pr	*Ce* dit+Nc	*Ce* dit+Npr	Dire +Pr	Dire + Nc	Dire + Npr
	44	89	109	79	466	522
TOTAL	242			1067		

Tableau 2 : Configurations *ce dit+ Sujet* vs *dit + Sujet* entre 1200 et 1299 (29 textes, 1 314 885 mots)

Période	*Ce (ceo, ço, chou, se, cio)* +dire + S			dire + S		
14e s.	*Ce* dit +Pr	*Ce* dit+Nc	*Ce* dit+Npr	Dire +Pr	Dire + Nc	Dire + Npr
	0	13	37	833	1837	410
TOTAL	50			3080		

Tableau 3 : Configurations *ce dit+ Sujet* vs *Ø+dit + Sujet* entre 1300-1399 (114 textes, 3 832 927 mots)

On note tout de suite une baisse significative des constructions avec *ce* : si, au 12e s., le rapport *ce* : *Ø* est de 1 contre 8, il est de 1:5 au 13e s., pour passer à 1:61 au 14e s. Dans les attestations du 15e s. et 16e s., les *incises* avec *ce* sont sporadiques. La catégorie du sujet (nominal ou pronominal) ne semble pas avoir une influence sur les éléments constitutifs de la construction.

Une autre remarque très importante permet également de relativiser l'importance des attestations avec *ce* : la majorité des attestations proviennent de textes en vers. Ainsi, dans l'exemple suivant, la présence de *ce* permet de préserver l'octosyllabe :

> (45) « Kex, taisiés vos, *ce dist li rois*, / vilenie et blasme i avés / qui nos hontes amentevés: / taisiés vos ent, n'en parlés mais ! / – Je, voir, n'en parlerai huimais, / dist Kex, car je n'en ai que faire ; / l'on ne puet le honte desfaire, / tuit le sevent, bien le savés. /– Kex, *dist li rois*, alés, alés, /et si nos faites napes metre. » (*Vengeance Raguidel*, éd. Roussineau, p.41, 1200, Frantext 2019)

Même si ces remarques modèrent l'importance de *ce*, son maintien pendant des siècles nécessite d'autres explications. Il faudrait, en particulier, voir s'il s'agit d'un démonstratif et lui assigner une fonction dans les incises. Si *ce* exerce une fonction, en présence d'un Sujet exprimé, il est facile d'y voir un complément d'objet direct. Cette analyse achoppe toutefois à deux remarques.

Dans le cas de l'*incise initiale*, *médiane* ou *frontale*, le fragment du DD, bien qu'en mention, est en fonction de c.o.d. (voir Fuchs et Le Goffic 2008, pour le français moderne). Si cette interprétation est juste, il faudrait pouvoir expliquer pourquoi dans le cas des incises médiévales, le complément est redoublé[11], alors que, en contrepartie,

[11] Matérialisé par, d'une part, *ce*, d'autre part, par le DD.

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

d'autres éléments, comme le sujet, ne sont pas exprimés. Certes, la double réalisation d'une place syntaxique n'est pas rare dans la langue médiévale. Comme l'ont démontré Muller (2003) et Combettes (2006), la langue ancienne a besoin d'instancier les fonctions, elle privilégie le concret. La langue moderne privilégie le fonctionnel, l'expression des dépendances, des relations et rapports entre les membres de l'énoncé. On pourrait alors formuler l'hypothèse que *ce dit X* implique un degré d'intégration moins fort que *dit X*. L'élimination de *ce* est devenue nécessaire à un moment donné, d'où son absence en français moderne.

Poursuivons : si, dans les constructions étudiées, *ce* constitue un objet *bis*, il reprend un contenu propositionnel[12]. Il établit une relation anaphorique dans le cas de l'*incise finale*, ce que confirme sa commutation avec des adverbes « synthétisants » comme *ainsi* (26 et 27). Reste à postuler un emploi cataphorique dans le cas de l'*incise initiale*[13]. Toutefois, l'affirmation se heurte à deux constats : *ce* commute, dans ce cas, avec un *et* « de relance » dont le rôle n'est pas d'indiquer l'annonce, mais de donner une instruction d'enchaînement ; d'autre part, s'il s'agit d'un procédé cataphorique, comment expliquer que celui-ci n'est pas régulièrement observé, puisque *ce dit X* + DD alterne avec *X dist* + DD ou *dist X* + DD, en particulier dans les dialogues (14 à 17) ?[14]

Si l'on maintient ces explications, dans le cas de l'*incise médiane*, *ce* devrait être ana-cataphorique. Dans cette hypothèse, j'ai examiné plus attentivement le type de fragment avant l'*incise médiane* (tableaux 4, 5 et 6) :

Type	TA	Interjection	Impérative	Négative	Interrogative	Affirmative ou SN
Total **98**	62	11	7	3	1	14

Tableau 4 : Répartition des occurrences *ce* + *dire* + S selon le type de fragment avant l'incise (1100-1199)

Type	TA	Interjection	Impérative	Négative	Interrogative	Affirmative ou SN
Total **242**	106	54	37	3	3	39

Tableau 5 : Répartition des occurrences *ce* + *dire* + S selon le type de fragment avant l'incise (1200-1299)

[12] Muller (2018 : 117) attire l'attention sur le fait que dans la langue moderne, la reprise d'un contenu propositionnel est assurée par *ceci*, *cela* ou *ça* (à l'oral). Dans les textes cités de la présente étude, *ceci*, *cela* ne sont pas encore attestés (Buridant 2019 : 209), aussi trouve-t-on seulement quelques rares cas de *por ce ci* / *por ce la* (non-agglutinés).

[13] L'analyse de Ménard (1994 : 207) est proche, mais son commentaire en termes de « signes avertisseurs » me paraît moins convainquant.

[14] Par ailleurs, je n'ai pas trouvé de corrélation entre *ce* et le statut du sujet de l'incise : *ce* n'est pas corrélé à l'expression d'un protagoniste déjà mentionné. Autrement dit, l'incise (*initiale, médiane ou finale*) *ce*+ *dire* + S peut impliquer aussi bien un changement du locuteur que le maintien du même locuteur.

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

Type	TA	Interjection	Impérative	Négative	Interrogative	Affirmative ou SN
Total **50**	31	5	7	0	7	0

Tableau 6 : Répartition des occurrences *ce* + *dire* + S selon le type de fragment avant l'incise (1300-1399)

Comme on le voit, le fragment qui précède l'incise est, le plus souvent et quelle que soit la période, un terme d'adresse (TA) ou une interjection. Dans l'absence de contenu notionnel, il est difficile d'envisager une reprise anaphorique et d'indiquer explicitement le lien avec l'amont. De ce fait, dans l'*incise médiane*, les renvois et reprises que *ce* pourrait noter semblent moins nettes que dans le cas des *incises initiale* et *finale*. Ceci étant, l'imprécision n'empêche pas l'utilité rhétorique.

Dans le cas de l'incidente, la situation est différente : les liens avec l'amont et l'aval sont plus explicites parce qu'il ne s'agit pas du même verbe *dire*, mais d'un verbe « psychologique » : son objet n'est pas seulement un acte de parole, mais aussi un acte de pensée. Cette différence du statut verbal vient s'ajouter à celle mentionnée plus haut, relative à la prise en charge de l'énoncé (cf. 3.4.) ; elle contribue à expliquer la différence entre le statut de *ce* dans l'incise et le statut de *ce* dans l'incidente ; elle permet de comprendre son remplacement progressif par un pronom personnel objet[15] : le premier est un démonstratif, le second est une proforme.

6. Quelques pistes en guise de conclusion

Compte tenu de i) la baisse significative des *incises* avec *ce* au fil des siècles ; ii) l'attestation majoritaire de *ce* dans des textes en vers, essentiellement divulgués à l'oral ; iii) son association presque exclusive avec le verbe *dire* au détriment d'autres *verba loquendi* ; iv) l'absence fréquente de ponctuation dans les manuscrits médiévaux ; v) la difficulté pour lui assigner une fonction syntaxique et un rôle sémantique, on pourrait proposer d'y voir la marque d'un double bornage – par *ce* et par le discours rapporté – , en continuité avec le modèle latin, et une marque d'oralité/d'oralisation du *dire*. Il s'agit probablement d'un marquage formel compensant le marquage du DD, une routine discursive pour délimiter les segments discursifs, recyclé, réutilisé pour noter l'oralité. Le double bornage va disparaître avec l'autonomisation de l'écrit : si le Moyen Âge maintient une tradition soucieuse d'inscrire l'oral et l'écrit, l'évolution ultérieure cherche plutôt

[15] Un argument supplémentaire vient étayer cette hypothèse : les incidentes médiévales sont sensibles à la variation temporelle, comme le prouve l'exemple suivant :
Et Tor se fu redreissiés tous navrés et fut venus a son cheval et vouloit monter pour aler aprés le chevalier, car *il vouloit* mieulx du tout morir, *ce disoit il*, qu'il n'en feist plus. (*Suite Merlin*, éd. Roussineau, 489, 13[e]s., Frantext 2019)

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

à les dissocier[16]. Si cette analyse est juste, il faudrait ajouter *ce* dans le recensement des marques utilisées pour la signalisation du discours rapporté (Marnette 2006).

Par ailleurs, les conclusions d'études récentes (Capin 2019a et b), consacrées à d'autres constructions qui attestent la même variation *ce / Ø* pendant la période médiévale – les complétives directes, indirectes, les complétives complément du nom et de l'adjectif, les complétives après un verbe impersonnel, les relatives « périphrastiques » et « pseudo-périphrastiques », me permettent d'avancer une autre piste pour expliquer l'apparition de *ce* dans ces configurations. Il faut remonter, une fois de plus, au latin tardif. Les descriptions d'Ernoult et Thomas (1964), Hermann (1963), Perrochat (1931, 1932), Touratier (1994), relatives à l'expression de la complétive et de la relative en latin tardif, et les descriptions de la relative en français moderne par les soins de Le Goffic (2004 et 2008) et Muller (1996, 2003, 2013) plaident pour l'existence, en latin tardif, d'un patron syntaxique commun pour la relative périphrastique et les complétives. Il s'agit d'un subordonnant de type corrélatif – *eo quod* – composé de deux pronoms qui perdent progressivement leurs statuts de pronom. *Ce*, héritier du démonstratif latin *eo*, va se maintenir lorsqu'il faut assurer un relais nominal, mais va disparaître là où il faut introduire un argument verbal. Suite à cela, on assistera à la disparition des complétives en *ce que* comme celle illustrée dans (46) :

> (46) Et Quir Thodre le bastart, qui tant fu sages et vaillans, quant il vit *ce que* le roy Jehan son pere fu mors … (*Chronique de la Morée*, éd. Longnon, 77, début 14e s. BFM 2019)

Si l'on accepte, à la suite des chercheurs anglo-saxons (résumés dans Thomson et Mulac 1991), que l'incidente et les incises (*initiales*, *médianes* et *finales*) sont une réduction de la complétive, on pourrait analyser *ce* dans ces constructions comme un « vestige » de la complétive « ancienne », comme la trace d'un état intermédiaire qui permettait, aux côtés des expressions nouvelles, de maintenir des marques d'oralité dans les énoncés.

De futures études permettraient de vérifier ces hypothèses. Quel que soit le cas, la présente étude montre que les usages de *ce* reflètent des degrés de « vacuité ». Il assure un lien faible (et très variable) avec

[16] Ainsi, pour noter l'oralisation du dire, les auteurs modernes ont recours, entre autres, aux incises « populaires » :
Où qu'il est ? *que* je dis. – Je sais pas, *qu*'il me répondit, mes frères le cherchent. – Ah ! *que* je fais. – Oui, *qu*'il me répond, mes frères le cherchent. – Ah ! *que* je fais, je le sais déjà. – Ah ! *qu*'il fait, et alors ? – Alors, *que* je dis, pourquoi qu'il s'est ensauvé de la sorte nott maire ? – Ah ça, *qu*'il me répond Msieu Paul, ah ça, il nous a pas donné d'essplication. – Ah ! » *que* je dis. Et puis je suis parti. (Queneau, *Saint Glinglin*, 1948, Frantext 2019)

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

le reste de l'énoncé dans le cas de l'*incise initiale*, *médiane* et *finale* et un lien fort dans le cas de l'incidente. C'est là que réside, à mon avis, la raison de son remplacement par un objet pronominal. Cette géométrie variable fait de *ce* un terme transcatégoriel par excellence.

Références bibliographiques

Authier-Revuz, J. (1992), « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information Grammaticale,* 55, p. 38-42.

Authier-Revuz, J. (1993), « Repères dans le champ du discours rapporté (suite) », *L'information Grammaticale,* 56, p. 10-15.

Blanche-Benveniste, C. (1989), « Constructions verbales 'en incise' et rection faible des verbes », *Recherches sur le français parlé,* 9, p. 53-73.

Blanche-Benveniste, C., Willems, D. (2007), « Un nouveau regard sur les verbes faibles », *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, 102/1, p. 217-254.

Bodelot, C. (2007), *Eléments asyntaxiques ou hors-structures dans l'énoncé latin*, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

Bonami, O., Godard, D. (2008), « Syntaxe des incises de citation », *CMLF* 2008, DOI 10.1051/cmlf08080.

Buridant, C. (2019), *Grammaire du français médiéval*, ELiPhi, Strasbourg.

Capin, D. (2019a), « Présence du démonstratif dans les contextes subordonnants en français médiéval. Variation, évolution et hypothèses », *in* Capin, D. *et al.* (éds), *Le Français en diachronie*, ELiPhi, Strasbourg, p. 87-103.

Capin, D. (2019b), « Complexité des structures en français médiéval : la variation *que / ce que* dans les complétives », *in* Burov, I., Fiorentino, G. (éds), *Complexité des structures et des systèmes linguistiques : le cas des langues romanes*, CU Romanistica, Sofia, p. 265-287.

Capin, D., Badiou-Monfferan, C. (2020), « À l'aune de la transcatégorisation : modélisations des emplois de *ET* dans la langue d'hier et d'aujourd'hui », *in* Do-Hrinville, D.-T. *et al.*, *De la transcatégorialité dans les langues*, Editions de la Société de Linguistique de Paris, p. 153-193.

Cerquigligni, B. (1981), *La Parole médiévale, discours, syntaxe*, Ed. du Minuit, Paris.

Clark, H. H., Gerrig, R. J. (1990), « Quotations as demonstrations », *Language,* 66, p. 764-805.

Combettes, B. (2006), « La grammaticalisation des locutions conjonctives : l'opposition *que / ce que* », *Faits de langue*, 28, p. 95-106.

Davidson, D. (1984), « Quotation. Theory and decision », *Inquiries into Truth and Interpretation*, Oxford University Press, Oxford.

Denoyelle, C. (2010), *Poétique du dialogue médiéval*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Interférences », Rennes.

Ernout, A., Thomas F. (1964), *Syntaxe Latine*, Klinksieck, Paris.

Fruyt, M. (1996), « Oralité et langue latine : approche et problématique », *in* Dangel, J., Moussy, C. (éds), *Les structures de l'oralité en latin*, *Actes du colloque du Centre Alfred Ernout IV, 2, 3 et 4 juin 1994*, PUPS, Paris.

Fuchs, C., Le Goffic, P. (2008), « Le Français moderne : entre "V2" et "SVO" ? », *in* Bertrand, O. *et al.* (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français*, Peter Lang, Bern/Berlin/Bruxelles/ Frankfurt/NewYork/Oxford/Wien, p. 17-35.

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

Gayno, M. (2015), « Les modalités d'insertion du discours direct en latin tardif : bornage et redondance », *Revue Latine*, 11, p. 36-56.
Glikman, J., Schneider, S. (2018), « Construction parenthétiques, marques d'oralité », *in* Ayres Benett, W. *et al.* (éds), *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*, Classiques Garnier, Paris, p. 317-333.
Herman, J. (1963), *La Formation du système roman des conjonctions de subordination*, Akademie-Verlag, Berlin.
Kleiber, G., Vuillaume, M. (2005), « Dans la jungle du discours rapporté, les emphatiques lianes du démonstratif », *in* López Muñoz, J.-M. *et al.* (éds), *Dans la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*, Presse de l'Université de Cadix, Cadix, p. 65-82.
Le Goffic, P. (2004), *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris.
Le Goffic, P. (2008), « *Que* complétif en français : essai d'analyse », *Langue française*, 158, p. 53-68.
Maingueneau, D. (1991), *L'analyse de discours, Introduction aux lectures de l'archive*, Hachette, Paris.
Marnette, S. (2006), « La signalisation du discours rapporté en français médiéval », *Langue française*, 149, p. 31-47.
Marouzeau, J. (1953), *L'ordre des mots en latin. Les articulations de l'énoncé*, Les Belles lettres, Paris.
Ménard, Ph. (1994), *Syntaxe de l'Ancien Français*, Bière, Bordeaux.
Muller, C. (1996), *La subordination en français*, A. Colin, Paris.
Muller, C. (2003), « Naissance et évolution des constructions clivées en *c'est … que* : de la focalisation sur l'objet concret à la focalisation fonctionnelle », *in* Blumenthal, P., Tyvaert, J.-E. (éds), *La Cognition dans le temps*, Walter de Gruyter, Tübingen, p. 101-120.
Muller, C. (2013), « QUE entre conjonction et pronom clitique », *in* Jacob, D., Ploog, K. (éds), *Autour de* que */ El entorno de* que, Studia Romanica e Linguistica, Peter Lang, Frankfurt-am-Main, p. 113-138.
Muller, C. (2018), « L'emploi de *ce* dans les reprises de contenu propositionnel », *Scolia*, 32, p. 147-161.
Perret, M (2006a), « Ponctuation et discours rapporté », *in* Galderisi, C., Maurice, J. (dir.), *Qui tant savoit d'engin et d'art*, *Mélanges de Philologie médiévale, offerts à G. Bianciotto*, PU Poitiers, p. 359-366.
Perret, M. (2006b), « Ancien français : quelques spécificités d'une énonciation *in praesentia* », *Langue française*, 149, p. 16-30.
Perrochat, P. (1931), « L'infinitif de Narration en latin », *Revue des Etudes Latines*, 9, p. 233-236.
Perrochat, P. (1932), « L'infinitif de Narration », *Revue des Etudes Latines*, 10, p. 187-220.
Ponchon, Th. (1994), *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale : le verbe* faire *en français*, Droz, Genève.
Riegel, M. *et al.* (2007 [1994]), *Grammaire méthodique du français*, PUF.
Rochette, B. (2007), « Éléments hors structure dans *Cena Trichmalionis* », *in* Bodelot, C. (éd.), *Eléments asyntaxiques ou hors-structures dans l'énoncé latin*, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 276-291.
Rosèn, H. (2015), « Le continuum des discours rapportés en latin du discours indirect vers le discours direct : schémas grammaticaux, critères lexicaux, et stratégies rhétoriques », *De lingua Latina,* 10, p. 1-33.
Thomson, S., Mulac, A. (1991), « A Quantitative Perspective on the

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)

Grammaticization of Epistemic Parentheticals in English », *in* Traugott, E. *et al.* (éds), *Approaches to Grammaticalization*, vol. II, *Focus on Types of Grammatical markers*, Amsterdam/Philadelphia, p. 313-329.
Touratier, C. (1994), *Syntaxe latine*, coll. BCILL, Peeters, Louvain-la-Neuve.
Urmson, J. O. (1952), « Parenthetical verbs », *Mind*, 61 (244), p. 480-496.

Bases de données

BFM 2019
Brepols
Frantext 2019
Library of Latin Texts
Nouveau Corpus d'Amsterdam 3

BDD-A31667 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:15 UTC)